



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

Secretariat
P O Box 3243

مجلس الوحدة الأفريقية
السكرتارية
عم. بريد ٣٢٤٣

ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE

Secretariat
B P 3243

أديس أبابا : Addis Ababa

CONSEIL DES MINISTRES

VINGTIÈME SECTION ORDINAIRE

ADDIS ABEBA, 5 - 10 FÉVRIER 1973

CM/482/Part.2

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 1973/1974

DU

CONSEIL SUPÉRIEUR D' SPORT EN AFRIQUE



Yaoundé, le 16 Janvier 1973

À Monsieur le Secrétaire Général de
l'Organisation de l'Unité Africaine C.P.3243
ADDIS-ABEBA /Ethiopia

N° 004 / DAF/73

OBJET : Demande de subvention pour l'exercice
1973.-

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, la demande de subvention que le Conseil Supérieur du Sport en Afrique formule au titre de l'exercice 1973/74.

Le montant sollicité qui s'élève à 60.850.000 Frs CFA, soit \$ 250.412 US exprime à la fois le développement de nos activités et la mise en application de la politique financière récemment arrêtée par notre Assemblée Générale.

Avec la clôture des Jeux Olympiques en 1972 et des Jeux Africains en Janvier 1973, nous allons ouvrir, dès cette année, une nouvelle ère consacrée essentiellement à la formation des cadres et à certaines rencontres intercontinentales. Ce programme qui vient d'être approuvé par notre 5ème Assemblée Générale tel qu'il est détaillé dans notre demande de subvention prévoit 4 stages et un match d'athlétisme entre Africains et Américains. Celui-ci constitue l'édition retour de la rencontre qui s'est déroulée à DURHAM en Juillet 1971.

..//...

Les nouveaux principes de politique financière édictés par notre Instance Suprême mettent l'accent, entre autres sur l'abandon de la politique de la main tendue à laquelle nous avons eu fréquemment recours et qui consistait, à faire financer une partie de nos activités par des donations de Pays Étrangers. Nos Pays Membres se trouvent ainsi, une fois de plus, placés devant leurs redoutables responsabilités face à la mission confiée au C.S.S.A. et aux attributions qu'ils nous ont prescrites.

Ces responsabilités se traduiront par une participation financière accrue et plus consistante de Pays Africains à notre budget. Conscients à cet égard, de toutes les sollicitudes dont nous avons été l'objet de la part de l'O.U.A., et de l'intérêt que vous portez personnellement à l'Unité de l'Afrique par le Sport, nous sommes convaincus que vous ne ménageriez aucun effort pour amener nos illustres Représentants à prendre de plus en plus conscience de leurs responsabilités.

C'est pourquoi nous vous saurions gré de tout ce qu'il vous sera possible d'entreprendre pour que la Commission Budgétaire et le Conseil des Ministres de l'O.U.A. examinent favorablement la présente requête.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, avec nos remerciements anticipés; les assurances de notre très haute considération.

J.C. G A N G A

Secrétaire Général.

DEMANDES DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 1973/1974

Au titre de l'exercice 1972, le Conseil Supérieur du Sport en Afrique avait bénéficié d'une subvention de \$ 150.000 US. Par cette importante décision l'OUA apportait un concours appréciable à la réalisation du programme tracé pour cette période et qui comprenait entre autres objectifs, la formation des cadres, l'aide aux organismes sportifs continentaux, la préparation et la participation de nos athlètes aux Jeux Olympiques de MUNICH et aux Jeux Africains ainsi qu'à la contribution au fonctionnement administratif du Secrétariat Général.

Au moment où nous rédigeons, une partie de ce programme a été réalisé proportionnellement à la somme qui nous a été avancée sur le montant de la subvention. La seconde et dernière phase de ces activités sera entreprise et accomplie au fur et à mesure que nous parviendront les versements sur la dernière tranche de cette subvention. Il s'agit donc de vous donner ici un aperçu rapide de ce que nous avons pu réaliser et de ce qui attend de l'être, avant d'aborder l'examen proprement dit de nos besoins pour l'exercice 1973/74.

A/ - NOS INTERVENTIONS :

Une fois de plus, notre Organisation a été éprouvée par le problème de la participation rhodésienne aux Jeux Olympiques de MUNICH. En vue d'arrêter une position commune face au différend ainsi né, une concertation s'est avérée nécessaire au niveau de notre Comité Exécutif. Celui-ci s'est réuni en session extraordinaire en Août 1972 à Lagos où une délégation restreinte a reçu mandat de faire connaître le point de vue africain au Comité d'Organisation desdits Jeux à MUNICH.

Dans le domaine de la formation des cadres, cinq sessions ont été organisées dont une de foot-ball à YAOUNDE en février 1972 et quatre à LAGOS, concernant le hand-ball, le basket-ball, la natation et le cyclisme, dans le cadre de la préparation des 2èmes Jeux Africains.

Par décision de notre Assemblée Générale, une somme de 8.000.000 de Frs CFA, soit \$ 32.924 US a été consentie au Comité d'Organisation des 2emes Jeux Africains de LAGOS à titre de participation aux frais exposés par le Pays organisateur.

Les dépenses de fonctionnement ont, quant à elles, porté essentiellement sur l'achat des fournitures de bureau et du matériel d'équipement, en même temps qu'elles ont contribué à couvrir une partie des frais du personnel et des frais des communications télégraphiques et téléphoniques, dont nous avons largement usé pour maintenir le contact entre différents Etats membres, à la suite du développement du problème rhodesien.

B/ - CE QUI RESTE A FAIRE:

Le gros de ce qui nous reste à faire se limite au reversement des subventions dues aux organismes sportifs continentaux. Il s'agit de doter les confédérations sportives africaines, les zones de développement sportif et l'Union des Journalistes Sportifs Africains d'un minimum de moyens d'intervention et de fonctionnement dans la limite des subventions qui leur avaient été consenties par notre Assemblée Générale.

Sept confédérations sportives et sept zones de développement sportif sont intéressées par cette mesure, soit quatorze organismes qui touchaient 500.000 Frs CFA ou \$ 2.058 US chacun. Il convient d'y ajouter également les 780.000 Frs CFA ou \$ 3.210 US consentis à l'U.J.S.A.

C/ - ESTIMATIONS PREVISIONNELLES DES DEPENSES POUR L'EXERCICE 1973

Les activités programmées pour 1973/74 se rapportent essentiellement, non seulement aux domaines traditionnels de notre action : formation des cadres, structuration et fonctionnement des Organismes Sportifs Continentaux, fonctionnement du Secrétariat Général, mais aussi à l'organisation sur le sol africain du match retour d'athlétisme intercontinental engagé entre l'équipe continentale d'Afrique et celle des USA en 1971. Les estimations des dépenses que nous avons faites à cet égard se présentent comme suit :

1°/ - Formation des Cadres :

Notre action vise la formation et le perfectionnement des cadres sportifs. Quatre stages sont prévus, dont 2 de Volley-ball, 1 de boxe et 1 d'Athlétisme. Pour chaque stage, une somme de 5.000.000 de Frs CFA ou \$ 20 576 US environ est nécessaire, soit au total 20.000.000 de Frs CFA ou \$ 82 304 US.

2°/ - Subvention aux Organismes Sportifs Continentaux :

Il s'agit de pourvoir au fonctionnement et aux activités des Confédérations Sportives Africaines et des Zones de Développement Sportif.

Notre dernière Assemblée Générale tenue à ALGER en Avril 1972, après avoir arrêté le nombre des Organismes bénéficiaires a fixé comme suit le montant de la contribution du CSSA en leur faveur :

a) - Confédérations Sportives Africaines :

(1. - Foot-ball, 2.- Basket-ball, 3.- Boxe, 4.- Natation, 5.- Tennis de Table, 6.- Volley-ball, 7.- Hand-ball, 8.-Athlétisme, 9.-Cyclisme 10.- Judo et 11.- Fédération Africaine des Sports Universitaires F.A.S.U.)
soit 11 Confédérations à raison de 500.000 Frs CFA ou \$ 2.058 = 5.500.000 Frs CFA ou \$ 22 634 US.

b)- Zones de Développement Sportif :

Ainsi que vous le savez, notre Continent est divisé, du point de vue sportif, en 7 régions géographiques. Organes de décentralisation de notre Organisation, ces zones ont pour mission de répercuter notre action auprès de ces régions. Notre contribution au fonctionnement de chacune d'elles est de 650.000 Frs CFA soit environ \$ 2.675 US. Une somme globale de 4.550.000 Frs CFA ou \$ 18.724 US est ici nécessaire.

3°/ - MATCH-RETOUR D'ATHLETISME USA/AFRIQUE

Vous vous souvenez qu'en Juillet 1971, nos athlètes avaient été invités à rencontrer les athlètes du Continent américain à DURHAM (Caroline du nord). Le comportement ainsi que la technique de nos sportifs nous avaient valu des résultats encourageants et des propos réconfortants de la part de l'opinion américaine et internationale.

Cette rencontre nous aura donc permis de réaliser un de nos objectifs les plus chers : affirmer à l'extérieur les capacités du sport africain et ses possibilités contributives à l'édification d'une société universelle plus fraternelle, débarrassée de tout préjugé et de tout complexe.

De nouvelles expériences sont prévues en ce sens en 1973, et, en premier lieu, le match retour d'athlétisme qui se déroulera entre Américains et Africains à DAKAR au mois d'Août.

Nos prévisions budgétaires, pour faire face aux charges entraînées par cette manifestation, s'élève à 20.800.000 Frc CFA ou 85.597 US se décomposant comme suit :

MATCH-RETOUR D'ATHLETISME :

(80 athlètes américains et 80 athlètes africains)

a) - Frais de transport des Athlètes Américains :		
CFA : 150.000 x 80	12.000.000	
\$: 617		49.383 US
b) - Frais de transport des Athlètes Africains		
CFA : 100.000 x 80.....	8.000.000	
\$: 412		32.292 US
c) - Equipement Athlètes Africains :		
CFA : 10.000 x 80.....	800.000	
\$: 41		3.292 US
		<hr/>
Total	CFA.....	20.800.000
	\$	85.597 US

Il convient de noter que les frais de transport des Athlètes Africains de DAKAR en Amérique, les frais de séjour et les frais divers y afférents avaient été supportés à l'Aller par nos hôtes Américains. Par réciprocité nous assumerons ces mêmes charges à l'occasion du match-r.tour.

4°/ - FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT GENERAL

Nous sollicitons la contribution de l'OJA dans le fonctionnement de notre Secrétariat général. Nous demandons à cet effet la somme de 10.000.000 de Frc CFA soit environ \$ 41.152 US.

RECAPITULATION DES PREVISIONS

1°/ - Formation des Cadres	CFA	20.000.000	
	\$		82.305 US
2°/ - Subvention aux Organismes Sportifs			
Continentaux.....	CFA	10.050.000	
	\$		41.358 US
3°/ - Match-retour d'Athlétisme USA/AFRIQUE.....	CFA	20.800.000	
	\$		85.597 US
4°/ - Fonctionnement du Secrétariat Général.....	CFA	10.000.000	
	\$		41.152 US
			<hr/>
	CFA.....	<u>60.850.000</u>	
Total			
	\$		<u>250.412 US</u>

X

X

X

X

Nos besoins pour l'exercice 1973/74 ainsi que l'expriment les rubriques analysées ci-dessus, s'élèvent donc à la somme de Frs CFA 60.850.000 ou 250.412 \$ US.

L'Afrique Sportive, une fois de plus compte sur la bonne compréhension de votre Haute Instance pour mener à bien l'oeuvre qu'elle a entreprise et qu'elle compte poursuivre dans l'esprit et la Charte de l'OUA et en étroite collaboration avec son Secrétariat Général.

YAOUNDE , Decembre 1972.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1973-02

Request for Subvention for the Financial Year 1973/74 Supreme Council for Sport in Africa

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7767>

Downloaded from African Union Common Repository